

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un du mois de janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorillon étant assemblé en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves BOULOUX, Maire.

Présents : M. Yves BOULOUX, Maire, M. Ernest COLIN, 1^{er} Adjoint, , M. Jean BLANCHARD , 3^{ème} Adjoint, Mme Marie-Thérèse DALLAY, 4^{ème} Adjoint, M. Patrice BOUTELOUP, 5^{ème} Adjoint, Mme Nathalie GONON-MERCIER, 6^{ème} Adjoint, M. Richard DARDILLAC, 7^{ème} Adjoint, Mme Françoise GAYOT 8^{ème} adjoint, M. Guy LABAUDINIÈRE, Mme Jeannine NOËL, M. Bertrand RODIER, M. Bernard GUILLON, Mme Elisabeth COURAULT, M. Patrick MAYAUD, Mme Christelle ABREU, M. Jean-Luc SOUCHAUD, Mme Isabelle ROCHEREAU, M. Gilles BETTON, Mme Amélie HELMER, Mme Chantal DURAND, Mme Reine-Marie WASZAK, M. Jean-Marc FERLEY, M. Christophe MARTIN, M. Joël LABRACHERIE, M. Christophe CAFARDY.

Absents - Pouvoirs :

- Mme Marie-Catherine BURBAUD 2^{ème} Adjoint (représentée par M. BOULOUX)
- Mme Mireille DEMOIS-NALLET (représentée par M. COLIN)
- Mme Florence ROUSEYROL (représentée par Mme GAYOT)
- M. Guy GEVAUDAN (représenté par MME WASZAK)

Absents - excusés :

OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur BOULOUX ouvre la séance.

Madame HELMER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Budget Ville - Orientations budgétaires 2017
- 2) Personnel communal - Création et modification de postes
- 3) Stagiaire - Défraiement
- 4) Aliénation de matériel - Tondeuse
- 5) Convention d'accompagnement Ville / Sorégies
- 6) 9ème Salon Jardin Passion - Remboursement de Frais
- 7) Habitat de la Vienne - Attribution de subvention
- 8) Avis sur ouverture des commerces le dimanche (Intersport - Styleco)
- 9) Budget Annexe CEML- Frais d'hébergement

Questions diverses, informations du Maire

DÉLIBÉRATIONS :

1) Orientations budgétaires 2017 : Budget Ville et Budgets Annexes

Monsieur BOULOUX présente les axes devant permettre de définir le projet de budget 2017 de la Ville de Montmorillon.

Monsieur COLIN effectue une présentation plus détaillée des orientations budgétaires.

Monsieur LABRACHERIE observe que malgré la baisse des dotations de l'Etat, la Ville conserve une capacité d'investissement importante.

Monsieur BOULOUX précise que cela est la résultante d'efforts de gestion importants et rappelle que l'objectif pour 2017 est de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Monsieur COLIN explique que la hausse des taux communautaires conséquence de l'harmonisation fiscale au sein de la nouvelle Communauté de Communes (défavorable aux Montmorillonnais de 3 points sur le Foncier Bâti) devrait être neutralisée par une baisse équivalente du taux communal, moyennant une augmentation de la dotation de compensation pour la Ville.

Monsieur CAFARDY propose "d'accélérer" les travaux restant à réaliser à la Gendarmerie afin de profiter des taux bancaires exceptionnellement bas.

Monsieur BLANCHARD répond que le montant global de l'opération "Gendarmerie" s'élève à 4 millions d'euros environ et que cela serait trop important à supporter pour le budget communal. Il rappelle que l'urgence (décidé en concertation avec les gendarmes) est l'isolation des logements pour un budget de 500.000€ et le remplacement des ouvertures pour un montant d'opération de 250.000€.

Monsieur LABRACHERIE demande s'il reste des zones "urbaines" proches à assainir?

Monsieur BOULOUX répond qu'un certain nombre de secteurs ouverts à l'urbanisation (Les Poirières notamment) ont besoin d'être assainis. Monsieur BLANCHARD souligne que le résultat du diagnostic portant sur l'état du réseau indique que le secteur de Saint-Nicolas est en mauvais état.

Vu l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'un débat d'orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve et valide le débat des orientations générales 2017 du budget principal et des budgets annexes de la Ville de Montmorillon

2) Personnel communal - Créations et modification de postes

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2016 fixant le tableau des effectifs du personnel communal ;

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant l'avis du comité médical, il a été décidé que l'agent au service « affaires scolaires » soit affecté au service « voirie ». Il est donc nécessaire de créer un poste au service « voirie ».

Considérant que le contrat d'un agent du service Espaces Verts arrive à échéance le 31 janvier 2017 et qu'il convient en conséquence de pourvoir à son remplacement par un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi au service Espaces Verts ;

Considérant le besoin en personnel aux espaces verts pour la saison estivale ;

Considérant le tableau d'avancement de grade par promotion interne de l'année 2016, il convient de modifier le tableau des effectifs en conséquence ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, complète ainsi qu'il suit le tableau des effectifs :

CHANGEMENT DE GRADE APRES AVIS DE LA COMMISSION PARITAIRE 2016			
Créations et Modifications	Ouverture	Fermeture	Date
Adjoint technique (30h00)	1		01/02/2017
Contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE- 35h00)	1	1	01/02/2017 31/12/2018
Adjoint Technique (35h00)	1	1	01/04/2017 30/09/2017
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe (35h00) Rédacteur (35h00)	1	1	28/02/2017 01/03/2017

- autorise le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer documents administratifs afférents.

3) Budget Ville - Stagiaire-Défraiement

Considérant qu'un stagiaire sera accueilli dans le cadre de son année universitaire 2016/2017 pour un stage d'études, du 30 janvier 2017 au 17 février 2017, du 3 avril 2017 au 28 avril 2017 et du 22 mai 2017 au 21 juillet 2017 aux Espaces Verts ;

Considérant qu'une gratification doit lui être octroyée correspondant au montant minimum fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'attribuer à Monsieur Thomas RODIER une gratification mensuelle correspondant au montant minimum fixé à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (3,60 €/heure), stagiaire au service "Espaces Verts" du 30 janvier 2017 au 17 février 2017, du 3 avril 2017 au 28 avril 2017 et du 22 mai 2017 au 21 juillet 2017.

4) Aliénation de matériel

Vu l'article L 2331-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'opportunité de céder la tondeuse auto-portée de marque « Oléo-Mac » ;

Vu la proposition reçue de Monsieur Franck LAURENT d'un montant de 180,00 euros TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la cession proposée d'un montant de 180,00 euros TTC pour la tondeuse auto-portée de marque « Oléo-Mac » ;

- dit que cette aliénation sera encaissée sur le budget 2017 de la ville.

5) Convention d'accompagnement Ville / Sorégies - Économies d'énergie

Madame WASZAK demande si plusieurs opérateurs ont été consultés et si le montant est différent selon l'opérateur.

Monsieur BLANCHARD explique que la Sorégies est un fournisseur d'énergie local, que le calcul de la contribution est le même pour tous les opérateurs et que cette contribution ne s'élève pas à un gros montant.

Vu la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) ;

Considérant que les Collectivités Territoriales ont un rôle d'incitation et de prescriptions de bonnes pratiques énergétiques et environnementales sur leur patrimoine notamment ;

Considérant que le Groupe Energies Vienne / Sorégies est particulièrement concernée par l'objectif national de maîtrise de la demande de l'énergie inscrit dans la loi susvisée et dispose d'une expérience déjà conséquente ;

Considérant que la Ville de Montmorillon et le Groupe Energies Vienne / Sorégies partagent des intérêts communs en matière d'efficacité énergétique;

Vu le projet de contrat de transfert en faveur de l'efficacité énergétique établi en conséquence pour les opérations de l'année 2017 ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le contrat de transfert susvisé entre la Ville de Montmorillon et Groupe Energies Vienne / Sorégies en faveur d'une efficacité énergétique.

- autorise M. le Maire à signer ledit document et en poursuivre la réalisation aux conditions proposées ainsi que toutes les conventions spécifiques en découlant.

6) 9^{ème} Salon " Jardin Passion " - Remboursement de frais

Madame DALLAY informe que l'intervenant conférencier est spécialisé dans le domaine de la tomate.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2016 décidant l'organisation du 9^{ème} Salon Jardin Passion les 22 et 23 avril 2017 ;

Considérant que la manifestation " Jardin Passion à Montmorillon " est orientée vers l'ensemble des activités liées aux jardins, horticulteurs, pépiniéristes, paysagistes, fleuristes, décoration et aménagements extérieurs, motoculture, bricolage, outillage... ;

Considérant qu'il convient de compléter la délibération susvisée ;

Considérant que pour le besoin de cette manifestation il est nécessaire de prendre en charge les frais de déplacements d'un ou plusieurs conférenciers ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de prendre en charge les frais de déplacements d'un ou plusieurs conférenciers ;

- décide de fixer à 0,32 € le remboursement kilométrique.

7) Construction de logements sociaux par Habitat de la Vienne au lotissement « les Petits Ecurieux »- Attribution de Subvention

Monsieur BOULOUX informe qu'une deuxième tranche de 20 pavillons est prévue.

Considérant qu'Habitat de la Vienne a engagé un programme de construction de 22 logements (7 type II, 10 type III et 5 type IV) dans le lotissement « Les Petits Ecurieux » situé Allée Abel Pinaud ;

Considérant le projet du futur Institut International « Joël ROBUCHON sur le territoire de la Commune de Montmorillon ;

Considérant que cette opération est inscrite sur la programmation 2016 auprès de la Direction Départementale des Territoires par Habitat de la Vienne et bénéficie de financement d'Etat pour les 10 logements financés en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) ;

Considérant que dans le cadre de l'intervention des communes en faveur de la création de logements sociaux, Habitat de la Vienne a sollicité l'aide financière de la Ville de Montmorillon à hauteur de 61 000 euros.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, attribut une subvention à Habitat de la Vienne d'un montant de 61 000 euros pour la construction de 22 logements sociaux dans le lotissement « Les Petits Ecurieux » situé Allée Abel Pinaud.

8) Avis sur l'ouverture des commerces INTERSPORT et STYLECO les dimanches de 2017

Vu l'article L3132-26 du code du travail ;

Vu la Loi n°2015-990 en date du 6 août 2015 qui impose au Maire de se prononcer sur les ouvertures des commerces les dimanches avant le 31 décembre pour l'année suivante ;

Vu la Loi n°2016-1088 en date du 8 août 2016 prévoyant la possibilité de modifier en cours d'année la liste des dimanches concernés par la dérogation au principe du repos dominical ;

Considérant que le Maire peut accorder, après avis du Conseil Municipal, douze dérogations par an au principe du repos dominical ;

Considérant que les magasins INTERSPORT et STYLECO ont sollicité l'autorisation d'ouvrir exceptionnellement les dimanches suivants :

- 2 juillet 2017
- 26 novembre 2017
- 17 décembre 2017
- 24 décembre 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil, Municipal, **à l'unanimité**, donne un avis favorable à l'ouverture des commerces INTERSPORT et STYLECO les dimanches suivants :

- 2 juillet 2017
- 26 novembre 2017
- 17 décembre 2017
- 24 décembre 2017

9) Budget Annexe CEML – Frais d’hébergement

- Salon International du Livre Rare de Paris
- Salon du Livre de Saint-Cyr sur Loire
- Salon la Forêt des Livres à Chanceaux
- Salon du Livre de Blois
- Salon du Livre Ancien de Limoges

Considérant que la Ville de Montmorillon souhaite promouvoir la Cité de l’Écrit et des Métiers du Livre en participant à divers salons au cours de l’année 2017 ;

Considérant que la Ville de Montmorillon a décidé de participer au :

- Salon International du Livre Rare de Paris du 7 au 9 avril 2017 ;
- Salon du Livre de Saint-Cyr sur Loire du 19 au 31 mai 2017 ;
- Salon la Forêt des Livres à Chanceaux le 27 août 2017 ;
- Salon du Livre de Blois du 5 au 8 octobre 2017 ;
- Salon du Livre Ancien de Limoges les 28 et 29 octobre 2017 ;

Considérant que la Ville de Montmorillon prend en charge les frais d'hébergement de son personnel ;

Après en avoir délibéré, le Conseil, Municipal, **à l'unanimité**, décide de prendre en charge les frais d’hébergement liés à notre participation au :

- Salon International du Livre Rare de Paris du 7 au 9 avril 2017 ;
- Salon du Livre de Saint-Cyr sur Loire du 19 au 31 mai 2017 ;
- Salon la Forêt des Livres à Chanceaux le 27 août 2017 ;
- Salon du Livre de Blois du 5 au 8 octobre 2017 ;
- Salon du Livre Ancien de Limoges les 28 et 29 octobre 2017.

QUESTIONS DIVERSES

MONSIEUR BOUTELOUP : rue du Chemin des Dames

Monsieur BOUTELOUP intervient pour souligner la qualité des travaux réalisés dans le quartier de la rue "du Chemin des Dames" ... travaux qui coïncident avec le centenaire de cette bataille particulièrement meurtrière de la 1^{ère} guerre mondiale. Enfin, il signale quelques endroits où l'enrobé commence à donner "des signes de fatigue".

INFORMATIONS DU MAIRE

Déposé sur table à chaque conseiller municipal :

Dans le cadre de la délégation

- Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières (4^{ème} trimestre 2016)

LA SEANCE EST LEVEE A : 21h30

Et ont signé le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2017

Monsieur BOULOUX

La Secrétaire (Madame HELMER),

Les Membres du Conseil,

Monsieur COLIN

Madame NOËL

Madame WASZAK

Madame BURBAUD
(Représentée par M. BOULOUX)

Monsieur RODIER

Madame DURAND

Monsieur BLANCHARD

Monsieur GUILLON

Monsieur GEVAUDAN
(Représenté par Mme WASZAK)

Mademoiselle DALLAY

Madame COURAULT

Monsieur FERLEY

Monsieur BOUTELOUP

Monsieur MAYAUD

Monsieur MARTIN

Madame GONON-MERCIER

Madame ROUSEYROL
(Représentée par Mme GAYOT)

Monsieur LABRACHERIE

Monsieur DARDILLAC

Monsieur SOUCHAUD

Monsieur CAFARDY

Madame GAYOT

Madame ABREU

Madame ROCHEREAU

Madame DEMOIS-NALLET
(Représentée par M. COLIN)

Monsieur BETTON

Monsieur LABAUDINIÈRE

Madame HELMER